

- Dynamisme
- Attractivité
- Environnement

### LA VISION

Le présent projet de territoire repose sur une vision pour l'avenir commun du Saumurois, celle d'un territoire :

- où priment la **qualité de vie** et le **bien-être**,
- disposant d'une **économie dynamique et innovante**,
- bénéficiant d'une **mobilité** et de **réseaux de transports qualitatifs et décarbonés**,
- **préservant son environnement naturel**,
- **autonome** sur les plans alimentaire et énergétique
- figurant parmi les premières **destinations touristiques** de France.

Si elle est particulièrement ambitieuse, cette vision 2028 reste réaliste puisqu'elle s'appuie avant tout sur les nombreux atouts qu'offre le territoire.

« Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas »

Lao Tseu

Ce premier pas, notre Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire l'a fait le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en se donnant pour compétences :

- *obligatoires* : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire dont l'organisation de la mobilité, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI)

- *optionnelles* : la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire, la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'action sociale d'intérêt communautaire

- *facultatives* : l'eau et l'assainissement, l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques, les politiques sportives, les politiques culturelles, le financement du SDIS.

Cette première année a permis de préciser les transferts entre communauté et communes et d'évaluer les attributions de compensations financières qui en découlent.

Le budget principal voté le 6 avril 2017 s'établit en fonctionnement à 41,6 M d'€ et à 17,6 M d'€ en dépenses d'équipements, dont 1 M d'€ de fonds de concours pour les projets communaux. L'Agglomération affiche sa place et son rôle sur le Saumurois.

Et pour cela, les élus communautaires ont travaillé le projet de territoire, document stratégique qui définit les orientations, fixe les objectifs et les traduit en projets et en actions.

Cette démarche à partir d'un constat partagé des atouts et des faiblesses, permet d'identifier les axes de développement que nous souhaitons mettre en avant et nous donner une vision commune de notre devenir.

Ce projet de territoire, ce doit être également un outil qui fédère et mobilise les forces vives tant économiques que sociales.

Tous mobilisés, le bureau de l'Agglomération et le conseil communautaire, vous assurent de leur volonté et de leur engagement pour rendre le territoire de « Saumur Val de Loire » plus attractif, plus dynamique, plus accueillant dans un environnement préservé et être au service de celles et ceux qui entreprennent, des 101 000 habitants qui y résident et des nombreux touristes qui y séjournent.

Nous voulons que le vivre ensemble et le bien-vivre soient les marques de la qualité de vie en Saumurois.

**Jean-Michel Marchand,**  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Saumur Val de Loire

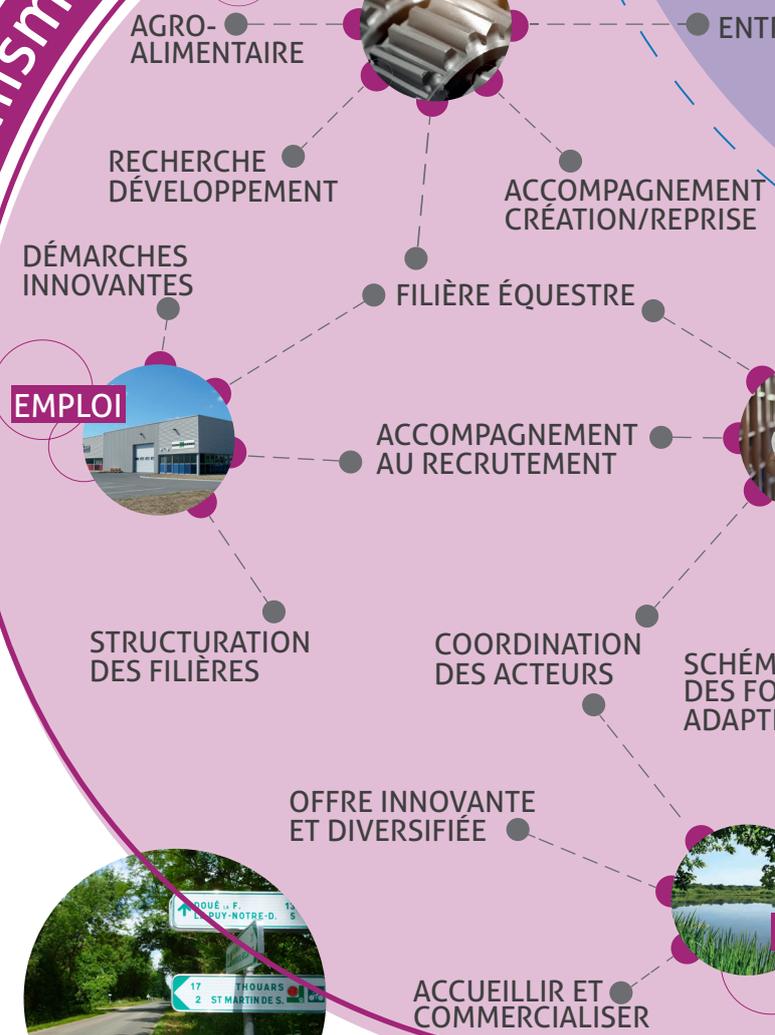
# LA SYNTHÈSE

**Dynamisme**

**EMPLOI**

**INNOVATION ÉCONOMIQUE**

**SERVICES**



# Attractivité

## OFFRES DE SOINS

ENSER  
MODALITÉS

MAISON  
DE SANTÉ

RENOUVELLEMENT  
DES PROFESSIONNELS

COORDINATION  
DES ACTEURS

SILVER  
ÉCONOMIE

DÉPLACEMENTS  
MODULAIRES

DIGITALISATION

POLITIQUE  
SPORTIVES

LIAISONS  
INTERMODALES

SUIVI  
CONNECTÉ  
DU RÉSEAU

## SPORT ET CULTURE

CULTURE  
POUR TOUS

SAVOIR  
NAGER

## TRANSPORT

PRATIQUES  
SPORTIVES

VÉHICULES  
PROPRES

LE  
NIELLE

LUTTE CONTRE  
DÉSERTIFICATION

TRANSPORTS  
SOLIDAIRES

REPRISES

ÉQUIPEMENTS

EXEMPLARITÉ

PÔLE DE  
FORMATION  
MUTUALISÉ

RAYONNEMENT

MARKETING  
TERRITORIAL

# Environnement

SAUMUR  
VAL DE LOIRE  
2028

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

HABITAT

PCAET

## FORMATION

VALORISER  
LE CADRE  
DE VIE

## QUALITÉ DE VIE

FILIÈRES BTP

GESTION DURABLE  
DES RESSOURCES

FORMATION  
CONTINUE

## AGRICULTURE

SOUTIEN  
AUX FILIÈRES

PRÉSERVATION

FORMATIONS  
ÉES AU TERRITOIRE

RENOUVELLEMENT  
DES PRATIQUES

## BIODIVERSITÉ

GeMAPI

PATRIMOINE

INNOVATIONS

VALORISATION

ZÉRO DÉCHET

## TOURISME

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### ● **Partager notre vision d'un futur désirable**

Pour mettre en œuvre le présent projet de territoire, la vision et les trois orientations devront être partagées et discutées entre tous les acteurs de sa réalisation.

### ● **Avancer avec des convictions**

Il repose sur des convictions fortes et partagées pour construire une Communauté d'Agglomération solide et stable, un phare qui représentera un repère fort pour le territoire.

### ● **Mobiliser une force de travail collective**

Afin d'avancer dans sa réalisation, le collectif est essentiel. Pour façonner le territoire et construire un édifice solide et résistant, il est impératif d'unifier les forces de l'ensemble des acteurs impliqués.

### ● **Etre solidaires pour créer du commun à partir de la multiplicité**

Le Saumurois est une « maison commune » dans laquelle tout le monde doit avoir l'occasion de se retrouver, participer aux projets d'avenir, à condition de reconnaître le travail déjà réalisé. Cette construction commune doit s'effectuer de manière conviviale et solidaire.

### ● **Faire preuve de dynamisme...**

Le travail de fond, rigoureux et patient doit aussi s'accompagner de dynamisme et de vitalité. L'avenir du territoire va générer une source de motivation commune pour avancer avec énergie et détermination.

#### ... d'agilité...

car inscrit dans le long terme, il est important que celles et ceux qui y prennent part soient en capacité de s'adapter à différentes situations à venir. L'imagination est une qualité précieuse qui devra être mobilisée pour mener à bien le projet de territoire.

#### ...et de sérénité

Le projet de territoire ne pourra être mené à bien que si les conditions de travail sont sereines et apaisées. Nous y veillerons car nous sommes convaincus que les différents acteurs, dont toute notre administration et les organismes associés, pourront s'impliquer et participer à la construction d'un projet commun que si le « comment » développé ici est respecté et mis en œuvre concrètement.